Délibération n°2026-23

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-213500671-20260422-2026_23-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHASNÉ SUR ILLET

Séance du 22 avril 2026

Nombre de Conseillers :	
En exercice :	19
Présents :	17
Votants :	19

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux avril à 20h00.
Le Conseil Municipal de la commune de CHASNÉ SUR ILLET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand BONENFANT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2026

Étaient présents : Bertrand Bonenfant, Nathalie Heuze-Michel, Jean-Yves Carré, Bernard Fontaine, Mathilde Joulain, Francis Pichon, Géraldine Seguin, Yann Lechavalier, Sophie Fortunati, Aurélie Tual, Bruno Folliet, Océane Lanoe, Luc Charpentier, Eric Levenez, Cathy Lozachmeur, Jonathan Humo, Emilie Housseau

Absents excusés : Aurore Legrain (pouvoir à Aurélie Tual), Philippe Dinard (pouvoir à Nathalie Heuzé-Michel)

Délibération n°2026-23 : ACSE 175 : désignation des représentants

Monsieur le Maire rappelle que l'ACSE175 est une Association Intermédiaire dont la finalité est le retour à l'emploi durable ou l'entrée en formation des salariés qu'elle accompagne.
Créée en 1993, ACSE 175 est adhérente à la fédération Coorace qui rassemble 548 entreprises militantes réparties sur le territoire.
Faire appel à l'association, c'est agir de façon responsable pour l'emploi et partager les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

Proposition de nommer les membres du conseil municipal en tant que délégués à l'ACSE 175.

Membre titulaire : Bertrand BONENFANT
Membre suppléant : Aurélie TUAL

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité des membres présents :
➢ De désigner Mr Bertrand Bonenfant, Mme Aurélie Tual comme représentants de la commune.

Fait et délibéré à Chasné sur Illet,
Le 22 avril 2026
Le Maire, Bertrand BONENFANT

MAIRIE DE CHASNE SUR ILLET 35250